

## **PRIORITÉS RÉGIONALES 2026-2027** **taux d'aide financière de 65%**

### **Ovin-bovin-caprin**

- Clientèle : toutes les entreprises agricoles et les aspirants agriculteurs en production ovine, bovine et caprine
- Activités : toutes les activités des domaines gestion et technique

\*\* la production est clairement inscrite sur le contrat de service, c'est ce qui va déclencher la bonification.

### **Gestion stratégique**

- Clientèle : toutes les entreprises agricoles, les aspirants agriculteurs et les transformateurs alimentaires artisanaux
- Activités : diagnostic global, rencontre préparatoire au plan de transfert, plan de transfert et son suivi, plan de démarrage et son suivi, plan de redressement et son suivi

\*\* les services sont clairement inscrits sur le contrat de service, c'est ce qui va déclencher la bonification. Pour le plan de redressement et son suivi, le contrat de service devra être accompagné d'une communication de la FADQ ou de l'institution financière qui justifie le besoin d'un plan de redressement et/ou de son suivi.

### **Circuits courts-vente directe**

- Clientèle : toutes les entreprises agricoles, les aspirants agriculteurs et les transformateurs alimentaires artisanaux dont la commercialisation se fait entièrement ou en partie en vente directe, sans intermédiaire entre le producteur et le consommateur.
- Activités : toutes les activités des domaines gestion et technique

\*\*pour déclencher cette bonification, veuillez indiquer clairement dans le mandat/contexte que l'entreprise effectue de la vente directe et par quel.s. canal/canaux (marchés publics, agrotourisme, autocueillette, kiosque à la ferme, boutique en ligne, paniers...).